

Y aura-t-il des médecins à Noël ? Pourquoi nous ne ferons pas grève

La colère gronde dans le corps médical. Les syndicats de médecins libéraux, les cliniques, et même les urgentistes, chacun y va de sa protestation.

Il y a de quoi ! Les médecins comprennent que, plus ça va et plus leur professionnalité est remise en cause. Le sentiment est vif, il est largement partagé.

Mais nous ne ferons pas grève

Si le modèle de la médecine libérale à la française est attaqué de toute part, et si bureaucratie, autoritarisme et toute puissance budgétaire se sont emparés des commandes du système, c'est parce que le système est bien malade, et pour le dire tout net, parce qu'il est déjà en phase terminale.

Le lamentable échec des négociations conventionnelles libérales, qui menacent de faire sombrer avec elles l'accord national des centres de santé illustre la situation : nous sommes rendus au bout d'un cycle.

Pas de médecins libéraux au moment de fêtes pour cause de grève ? Un avant-goût de ce que nos concitoyens connaîtront tout au long de l'année à brève échéance.

Les jeunes généralistes préféreraient changer de métier plutôt que de l'exercer comme les anciens, c'est un fait.

Nous, médecins de centres de santé, ne ferons pas grève, car nous ne voulons pas entretenir l'illusion que le système doit durer jusqu'à l'agonie.

Oui, le projet de Loi de Santé est insuffisant !

Parce qu'il prévoit le tiers payant ?

Parce qu'il ambitionne de faciliter l'accès aux soins et à la prévention ?

Bien au contraire : le projet de Loi est insuffisant car il ne donne pas l'indispensable élan, L'élan pour la création de plusieurs centaines de structures publiques d'exercice de la médecine de premier recours, dans lesquelles :

- Le travail est organisé en équipe pluriprofessionnelle (généralistes, infirmières, dentistes, etc.),
- Les médecins sont salariés, payés à la fonction, avec tous les avantages liés à ce statut (congrés maternité, formation, etc.),
- L'indépendance d'exercice est garantie à l'équipe,
- La sécurité des patients est organisée dans des trajectoires efficaces, avec l'hôpital,
- Le tiers payant intégral est systématique,
- Les fonctions supports (informatique, tiers payant, facturation, gestion des ressources humaines, etc.) sont déléguées aux personnes qualifiées.

Ce que nous voulons pour Noël ?

Que la révolution du premier recours se concrétise enfin !

Contact : Eric May 06 81 93 86 14

USMCS, 65-67, rue d'Amsterdam 75008 PARIS, 01 40 23 04 10, usmcsparis@free.fr